

magé par le bonheur que j'ai eu de procurer aux établissemens du Diocèse de Québec près de deux millions de francs.

Mais . . . O ingratitude ! Tandis que je rendais à l'église du Canada cet important service, ou plus-tôt, pendant que le lui rendaient par moi, les prêtres du Séminaire de Saint Sulpice de Montréal, dont je suis membre, Monseigneur l'Archevêque de Québec travaillait sourdement à leur enlever leur Séminaire, comme il avait enlevé aux prêtres du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, leur Séminaire de Québec.

Il mettait tout en œuvre pour empêcher les Sulpiciens de Montréal de faire venir de France d'autres Sulpiciens, afin qu'à mesure qu'ils mourraient, il leur substituât des prêtres du pays, comme il avait fait au Séminaire de Québec.

Il faut, écrivit-il, un jour, au Supérieur du Séminaire de Montréal ; *il faut, que votre Séminaire devienne tout Canadien.*

Après que cette naïveté lui fut échappée, il n'y eut plus à douter de son dessein ; le besoin de s'y opposer fut vivement senti ; et ce besoin devint urgent quand l'Archevêque voulut s'emparer de la cure de Montréal, qui avait été donnée au Séminaire par un des premiers Evêques de Québec (1), et que tous ses successeurs lui avaient confirmée.

Je fus alors envoyé à Rome pour implorer la protection du St. Siège. Cette démarche réussit : le Séminaire fut maintenu dans la possession de sa cure ; et le Pape fit écrire à l'Archevêque qu'il s'intéressait beaucoup aux Sulpiciens de Montréal, et qu'il les lui recommandait d'une manière toute particulière.

* A cette puissante recommandation l'Archevêque cessa de les vexer, mais il ne renonça pas au projet de les empêcher de faire venir de France d'autres Sulpiciens, qui pussent leur succéder. Pour que ce projet peut être exécuté, si non de son vivant, au moins après sa mort, il demanda pour coadjuteur Mr. l'Abbé Turgeon, un des prêtres les plus opposés aux Sulpiciens du Séminaire de Montréal. Comme je connaissais ce prêtre et ses dispositions hostiles, je demandai et j'obtins que sa nomination fût suspendue.

Je m'attirai par là son animosité et celle de l'Archevêque ; ils éclatèrent en murmures contre moi, ils se livrèrent à toutes sortes de conjectures, en firent part à leurs amis, leurs amis en parlèrent entre eux, les journalistes s'emparèrent de ces conjectures, les travestirent en faits ; et, pendant plusieurs semaines, ils entretenirent le Public de mes intrigues, disaient ils, auprès de l'ambassadeur de France, et auprès de la cour de Rome.

Pour triompher de mes prétendues intrigues, Monseigneur l'Archevêque envoya à Rome Mons. Maguire, prêtre de Québec, à

(1) Mons. de la Croix de St. Valier.